

Rapport du
COMITÉ SECTORIEL POUR LES BLEUETS DU
COMITÉ POUR LA POMME ET LES FRUITS

présenté à la 88^e Assemblée générale annuelle du
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE,
Hôtel Fairmont Château Frontenac, Québec (Québec)
Le 5 mars 2010

Président et membres du
Conseil canadien de l'horticulture,

Introduction

Cette année a été difficile pour de nombreux producteurs de bleuets canadiens. En dépit de l'assortiment normal de problèmes de production, certains traditionnels, certains nouveaux, le rendement a été bon en général avec une récolte nationale en 2009 de 100,4 millions de kilos (223 millions de livres) de fruits (bleuets en corymbe et bleuets sauvages), ce qui représente une légère baisse comparativement à la récolte record de 101,7 millions de kilos (226 millions de livres) en 2008. Les prix au champ payés aux producteurs de bleuets destinés à la transformation ont été les plus bas depuis des années, si on tient compte de l'inflation et des coûts actuels de production. Sauf pour les producteurs dont le rendement était beaucoup plus important que le rendement régional moyen, le prix payé pour les fruits de transformation ne couvrait pas les frais de production. Le prix des bleuets frais était un peu supérieur et, dans certains cas, aura permis au producteur de réaliser un bénéfice modeste. Parce que 98 % de la récolte normale de bleuets sauvages et près de 50 % de la récolte de bleuets en corymbe sont transformés (43 % en 2009), de nombreux producteurs ont connu des difficultés financières. Vu les stocks élevés de bleuets congelés invendus et l'étendue des nouvelles plantations de bleuets en corymbe sur le point d'entrer en production en Amérique du Nord, les spécialistes en marketing s'entendent pour prévoir qu'il faudra plus de temps pour que les prix des bleuets de transformation reviennent à la normale et que les producteurs puissent réaliser des profits, malgré la demande plus forte que jamais (stimulée par la « thèse santé » sur le bleuet) pour le bleuet et ses produits. Il est clair que l'industrie est à la croisée des chemins et qu'il faut agir pour résoudre les problèmes de prix et de commercialisation.

Récolte de bleuets canadiens

Comme l'indique le tableau 1 des estimations préliminaires, la récolte de bleuets au Canada atteignait 100,4 millions de kilos (223 millions de livres), soit une petite baisse de 1,3 million de kilos (4 millions de livres) par rapport au record de 101,7 millions de kilos (227 millions de livres) établi en 2008, mais toujours 17 % de plus que la moyenne quinquennale établie de 85,5 millions de kilos (190 millions de livres).

- Le rendement de bleuets sauvages au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard était le même que celui de la saison précédente. Avec sa récolte de 31,5 millions de kilos de bleuets ou plus au cours des quatre dernières années, il est évident que le Québec est devenu le plus grand producteur de bleuets sauvages du Canada. Durant la dernière décennie, l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté la superficie de ses bleuetières sauvages. Sa production devrait augmenter lentement, mais sûrement, au cours des années à venir.

- Par contre, Terre-Neuve-et-Labrador devrait rester le plus petit producteur de bleuets sauvages du Canada. Son industrie se fonde sur la récolte à la main dans des régions sauvages non gérées et sa production annuelle devrait se maintenir entre 225 000 et 425 000 kilos encore longtemps.
- Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont obtenu des rendements très inférieurs à ceux de 2008 (10,8 millions et 13,5 millions de kilos respectivement). Ces rendements sont attribuables à la faible croissance des plants et à l'augmentation des ravageurs par suite du temps froid et humide ayant sévi pendant les périodes importantes de végétation.
- Au cours de la dernière décennie, la Colombie-Britannique a augmenté nettement sa superficie de plantation de bleuets en corymbe. On s'attendait à une production de plus de 45 millions de kilos en 2010. Entre 2005 et 2008, la production a été ravagée par le mauvais temps et par les maladies, ce qui a modifié ces attentes. Cependant, la récolte de 38,25 millions de kilos en 2009 et la nouvelle superficie plantée qui arrive à maturité rendent plausible, une fois de plus, l'objectif de 45 millions de kilos en 2010.
- Tous les exploitants de bleuetières se plaignent de devoir faire face non seulement aux ravageurs habituels causant des dommages économiques, mais aussi à l'assaut d'un nombre grandissant de nouveaux parasites. Des stratégies de lutte antiparasitaire efficaces contre ces nombreuses espèces n'ont pas encore été entièrement mises au point. Notons par exemple les maladies foliaires des bleuets sauvages, y compris la septoriose foliaire, la rouille foliaire et, récemment, la **tache foliaire causée par la valdensinia**. La septoriose et la rouille foliaires ont toujours été observées dans des zones limitées, mais n'ont jamais été considérées avoir des répercussions économiques importantes. Depuis 2000, l'incidence de ces maladies a augmenté au point de provoquer une défoliation importante dans les champs de pousses et de fruits. Sans les moyens de lutte actuellement utilisés, le rendement et la qualité des fruits seraient considérablement réduits. Toutefois, des moyens de lutte plus efficaces sont nécessaires. **Il importe** que la relation entre le Comité du CCH pour la protection des cultures, le programme de pesticides à usage limité de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'industrie de la phytoprotection et la communauté scientifique se poursuive et, si possible, se resserre afin que les producteurs obtiennent les outils nécessaires pour lutter contre les problèmes émergents associés aux nouveaux ravageurs.

TABLEAU 1 : Récolte annuelle de bleuets au Canada (en millions de lb)

Année	Total	Québec	NÉ	NB	ÎPÉ	CB*	Autres**
2003	174	30	58	24	7	52	3
2004	184	45	41	19	8	67	4
2005	165	44	35	20	8	55	3
2006	196	70	31	21	8	63	3
2007	176	43	26	26	8	70	3
2008	227	72	40	34	10	68	3
2009	223	70	30	24	10	85	4

*Bleuets en corymbe

**Comprend les bleuets sauvages de T.-N. et les bleuets en corymbe des provinces autres que la C.-B.

Récolte de bleuets aux États-Unis

L'industrie américaine du bleuets est centralisée dans l'État du Maine. Le Maine est le seul État qui produit des bleuets sauvages en quantités commerciales. En 2009, la récolte a été estimée à 40 millions de kilos (89 millions de livres), comparativement à 40,5 millions de kilos en 2008 (90 millions de livres), soit 27 % de plus que la moyenne des cinq dernières années qui était de

31,5 millions de kilos (70 millions de livres). Un autre facteur important de l'augmentation de la récolte dans le Maine est l'utilisation massive d'abeilles domestiques pour la pollinisation. En 2009, le Maine a importé 66 000 ruches pour polliniser la récolte de bleuets. Ces ruches arrivaient du Sud où les abeilles avaient pollinisé d'autres récoltes durant les mois d'hiver et de printemps. Grâce à leur « force », elles se sont révélées très efficaces pour la pollinisation des bleuets. En raison des restrictions provinciales et fédérales sur le transport des abeilles domestiques au Canada pour prévenir la prolifération de certaines maladies de l'abeille, de nombreux producteurs de bleuets canadiens n'ont pas accès au nombre et à la quantité d'abeilles domestiques qu'ils voudraient.

En 2009, la récolte de bleuets en corymbe aux États-Unis a été estimée à 163,8 millions de kilos (364 millions de livres), comparativement à 157 millions de kilos en 2008 (349 millions de livres), soit 32 % de plus que la moyenne des cinq dernières années qui était de 123,75 millions de kilos (275 millions de livres). Au cours des cinq dernières années, le nombre de nouvelles plantations de bleuets en corymbe arrivant à maturité aujourd'hui a augmenté de beaucoup. Au fur et à mesure que ces plantes atteignent la maturité, la production américaine de bleuets devrait augmenter énormément. Les bleuets en corymbe frais ou transformés issus de nouvelles plantations sud-américaines et asiatiques se sont également frayé un chemin jusqu'aux marchés nord-américains, et il est prévu que ce mouvement ne fera que s'amplifier.

Production et utilisation de bleuets en Amérique du Nord

Le tableau 2 montre l'augmentation de la demande de bleuets ainsi que de la production nord-américaine qui s'ensuit.

TABLEAU 2 : Production annuelle de bleuets en Amérique du Nord (en millions de lb)

Année	Récolte totale	CAN sauv.	% CAN sauv.	CAN corymbe	% CAN corymbe	É.-U. sauv.	É.-U. sauv.	É.-U. corymbe	É.-U. corymbe
2003	431	120	28 %	54	12 %	80	19 %	177	41 %
2004	460	114	25 %	71	15 %	46	10 %	229	50 %
2005	466	109	23 %	58	13 %	60	13 %	239	51 %
2006	553	130	23 %	70	13 %	75	14 %	276	50 %
2007	535	103	19 %	72	13 %	77	15 %	283	53 %
2008	666	156	23 %	71	11 %	90	14 %	349	52 %
2009	676	135	20 %	88	13 %	89	13 %	364	54 %

Selon les statistiques, toute la production de la période dont fait état le tableau 2 a été utilisée d'une quelconque façon. La demande a été forte et, entre 2003 et 2007, les producteurs ont vu leur bénéfice annuel augmenter de façon générale. L'augmentation importante de la production en 2008 et le nombre croissant de bleuets frais disponibles provenant de la production en corymbe du Sud pendant les mois d'hiver ont « refroidi » le marché et provoqué une baisse des prix. Cette tendance s'est accentuée en 2009. Le tableau 3 fait état de la répartition de la récolte de fruits frais par rapport aux fruits de transformation.

Il est cependant intéressant de noter que, malgré l'augmentation de la production durant la période rapportée, la répartition des bleuets frais par rapport aux bleuets de transformation reste sensiblement la même. Malheureusement, avec la récolte 2009, la différence entre le prix obtenu par les producteurs pour les bleuets frais par rapport au prix obtenu pour les bleuets de transformation s'est accentuée considérablement. Cette différence est en partie attribuable au fait que le consommateur semble prêt à payer un prix raisonnable pour un produit frais et que tous les fruits frais vendus sur le marché atteignent le consommateur très rapidement. Toutes les parties impliquées dans le processus de production, de commercialisation et de distribution

sont probablement payées assez rapidement. Par contre, de nombreux fruits transformés restent dans les congélateurs, soit comme produits invendus, soit comme stocks de produits fabriqués. Le volume de stocks invendus encore dans les entrepôts après la récolte de 2010 aura une incidence majeure sur les bénéfices de la récolte 2010 réalisés par les producteurs de transformation.

TABLEAU 3 : Répartition de la production de bleuets d'Amérique du Nord (en millions de lb)

Année	Récolte totale	Produits frais	% Produits frais	Produits transformés	% Produits transformés
2003	430	139	33 %	291	67 %
2004	460	167	36 %	293	64 %
2005	456	157	34 %	299	66 %
2006	555	185	33 %	370	67 %
2007	540	179	33 %	361	67 %
2008	666	234	35 %	432	65 %
2009	674	276	41 %	398	59 %

À l'avenir, il incombe aux intervenants-clés de l'industrie du bleuet de trouver un équilibre raisonnable entre la production et l'écoulement des récoltes. Sans cet équilibre, les prix du produit, particulièrement ceux obtenus par les producteurs de fruits de transformation, seront inférieurs aux coûts de production et mettront en péril l'avenir de l'industrie. Il est à souhaiter que cet équilibre soit atteint par le développement de débouchés plutôt que par la destruction des champs mis en culture.

Groupe de travail pour le bleuet

Le Groupe de travail pour le bleuet (GTB) vient de terminer sa deuxième année d'activités. L'année dernière, il a tenu quatre conférences téléphoniques, mis la dernière main à son cadre de référence et nommé des représentants des régions productrices. Maintenant que les tâches administratives sont derrière lui, le groupe devrait être mieux à même d'élaborer des plans de travail annuels et de prendre des mesures pour améliorer l'état de l'industrie.

La tâche principale du GTB l'année dernière a été de préparer une liste de projets de recherche par ordre de priorité. Cette liste a été soumise dans le cadre du projet de grappe de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous espérons que certains des projets soumis, qui n'étaient pas admissibles en vertu du projet de grappe, pourront être mis sur pied à l'aide d'autres ressources.

Remerciements

L'auteur tient à souligner l'apport des divers représentants de l'industrie du bleuet ainsi que du personnel de vulgarisation des ministères des provinces et des États qui l'ont assisté dans la préparation de ce rapport. Je remercie également le personnel de bureau du CCH pour l'aide apportée tout au long du dernier exercice.

Le tout respectueusement soumis aux membres du Conseil canadien de l'horticulture par le coprésident du Comité sectoriel pour le bleuet sauvage.

Richard Veinot
Le 5 mars 2010